

**ABONNEMENT**  
 Semestre : 30 fr.  
 Un an : 60 fr.  
 Six mois : 30 fr.  
 Trois mois : 15 fr.

Poste :  
 Un an : 35 fr.  
 Six mois : 18 fr.  
 Trois mois : 10 fr.

On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 A EWIG,  
 Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne : 40 c.  
 Réclames, : 30  
 Faits divers, : 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :  
 A PARIS,  
 chez M. HAYAS-LAFITTE et Cie,  
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS  
**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

Abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
 9 Septembre 1880.

## Chronique générale.

### NOTE DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE AUX PUISSANCES.

La question de la manifestation navale est enfin définitivement tranchée.

En présence de l'obstination de certaines puissances, notre ministre des affaires étrangères a envoyé, par dépêche, une note qui fait connaître aux puissances les résolutions suivantes :

La France envoie deux cuirassés ; mais le commandant a reçu des instructions précises et dont il ne doit pas s'écarter.

La France persistant à être opposée à toute mesure coercitive, si, par une circonstance ou par une autre, un vaisseau quelconque de ceux qui prennent part à la manifestation venait à tirer un seul coup de canon ou à débarquer un seul homme, les cuirassés français ont ordre de se retirer immédiatement, afin de n'être même pas spectateurs dans une manifestation active que notre gouvernement désapprouve.

(Tablettes.)

### LA PRESSE ET LA NOTE DE L'Officiel.

La note, concernant l'exécution des décrets du 29 mars, publiée dans le *Journal officiel*, a reçu dans la presse parisienne un fort mauvais accueil. Nous avons annoncé que son principal résultat serait de susciter de nouvelles polémiques dont M. Gambetta, M. de Freycinet et le ministère n'auraient pas à se louer. Les appréciations de la plupart des journaux ont justifié notre prévision.

La *République française* et la *Petite République* gardent un silence qui témoigne de leur embarras. Est-ce parce que le désaveu officiel atteint M. Gambetta derrière M. de

Freycinet ? Est-ce parce que la note est conçue en des termes trop maladroits pour mériter des éloges ? Ou bien encore aurait-elle reçu de la part de M. Gambetta une discrète approbation qui l'aurait mise à l'abri d'un blâme ? Nous nous bornerons à constater le mutisme des deux organes du Palais-Bourbon.

Le *Siccle* estime que « la note est insuffisante ». « Ce n'est pas, dit-il, l'attitude du gouvernement qui a été mise en cause, c'est celle de M. le président du conseil. Sur ce point, le seul important, la note est muette. » Il termine en demandant une prompt exécution des décrets proscriptionnaires.

D'après le *Parlement*, « il n'y a plus désormais qu'une solution possible, celle que M. de Freycinet a indiquée dans son discours de Montauban ».

Au dire du *Mot d'Ordre*, « la note du *Journal officiel* doit, pour être prise au sérieux, avoir une sanction. M. de Freycinet, désavoué par ses collègues, ne peut plus continuer à présider un conseil où sa politique personnelle vient de subir un si grave échec. »

« Si M. de Freycinet, ajoute le journal ultra-radical, continue à diriger nos affaires après le désaveu public qui vient de lui être infligé, nous aurons le droit de dire que la note de l'*Officiel* n'est autre chose qu'une nouvelle pantalonnade opportuniste. »

L'*Intransigeant* fait observer que la note ne dit pas si les décrets seront ou ne seront pas exécutés. Ce point, cependant, demande à être éclairci.

Le *Rappel* dit qu'une moitié de la note est inexacte et l'autre inutile.

La *Vérité* voit dans la note « des espérances distribuées avec une habile impartialité aux adversaires et aux défenseurs des congrégations ». — « Le gouvernement ne dit pas qu'il exécutera les décrets ; il ne dit pas non plus qu'il n'exécutera pas les décrets. »

Seules parmi les feuilles de gauche, la *Patrie* et le *XIX<sup>e</sup> Siècle* donnent, après la France, une entière approbation au langage du gouvernement. Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* invite le ministère à ne pas temporiser davantage et

à exécuter énergiquement les décrets du 29 mars.

Nous ne passerons pas en revue les journaux de l'opposition conservatrice, ceux-ci n'ont pas lieu d'être satisfaits ; mais nous ne terminerons pas cette revue rapide sans publier les curieux renseignements suivants que nous empruntons au *Figaro*, et qui sont relatifs aux négociations ouvertes avec le Saint-Siège.

« Nos lecteurs connaissent la déclaration qui a paru il y a quelques jours et qu'on demandait aux congrégations non autorisées de contresigner.

« Cette déclaration est authentique, puisque ni dans un camp ni dans l'autre on n'a démenti son existence.

« Ce n'est pas pour rien que M. de Baccourt est parti pour Rome le mois dernier, et qu'à ce moment-là M. le président du conseil redoutait de voir la presse conservatrice pousser les congrégations à la résistance.

« Évidemment la déclaration avait un but et un sens : elle n'avait pas été conçue ni écrite à la légère, qu'elle vint de Rome ou du nonce, M. Czacki, ou de quelques chefs de congrégations ou même simplement du cabinet du ministre, elle dut faire l'objet de délibérations approfondies. Pour qu'on demandât aux congrégations de signer cette formule de réconciliation, on avait dû certainement leur promettre quelque chose, quoi que puissent prétendre le *Temps* et les autres officieux.

« Que leur a-t-on promis ? Que leur a-t-on proposé tout au moins ? L'honnêteté nationale est intéressée à le savoir.

« Ce n'est pas tout. M. de Freycinet peut, dans ses discours, secouer parfois la discipline de son maître et dominateur, M. Gambetta, mais la déclaration en litige a une telle importance que M. de Freycinet ne l'a certainement pas prise sous son bonnet, comme on dit vulgairement.

« On aura beau accumuler les démentis, personne de raisonnable ne croira que le solitaire de Ville-d'Avray n'ait pas été informé de ces tentatives de conciliation et

qu'il ne les ait autorisées dans une certaine mesure ; car, tout le monde le sait, il n'est pas méchant, et il aimait vivre en paix avec les conservateurs comme avec sa trop célèbre queue ; il fait semblant de la couper une ou deux fois par an, mais le coup de tranchoir porte à côté, et le dangereux appendice refléurit, plus exigeant, plus destructeur, plus désorganisateur que jamais.

« Nous avons le droit de savoir et nous abuserons du droit de le demander : M. Gambetta avait-il accepté le principe de la déclaration et de la conciliation ?

« Il serait trop commode vraiment qu'après avoir échangé un contrat synallagmatique, qui pour n'être encore que *parlé* n'en serait pas moins considéré dans la vie civile comme engageant les deux parties, le gouvernement se crût dispensé de toute explication tant à l'égard des congrégations qu'à l'égard du public. »

En résumé, la note du gouvernement n'a contenté personne, pas même vraisemblablement les rares officieux qui se sont crus obligés de lui accorder leur approbation. Abandonné par M. Gambetta, son complice, désavoué par ses collègues, blâmé par la presque totalité de ses partisans, M. de Freycinet n'a plus qu'une chose à faire : donner sa démission ; mais nous ne doutons pas que le soin de ses intérêts ne l'emporte sur le souci de son honneur. On ne peut exiger de la dignité chez un crocheteur de serrures, chez un extorqueur de signatures.

M. Constans et M. Magnin ont été mandés avant-hier au Palais-Bourbon où ils ont eu avec M. Gambetta un long entretien sur la politique actuelle. Le président a chargé M. Magnin, qui va partir cette semaine pour Mont-sous-Vaudrey, de communiquer à M. Grévy les idées qui ont été échangées dans cette visite.

On assure que, dans une lettre toute récente, M. Henri Brisson s'est déclaré absolument opposé à la politique de M. de Frey-

### FRUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

## EN DILIGENCE

(Suite.)

Le lendemain matin, en s'éveillant, Cahuzac aperçut son ami Edmond Routy, debout au milieu de la chambre, et examinant d'un air pileux les débris de ses infortunés magots.

— Diable ! dit-il, tu n'as pas beaucoup de goût pour la céramique.

— Il paraît. Passe-moi ma robe de chambre.

— Qu'as-tu donc ?

— Rien ; une crampe, dit Cahuzac qui ne voulait pas raconter son épisode de la veille.

Edmond s'était approché de la fenêtre.

— Tiens ! tiens ! dit-il en voyant les allées du parc sablées, le château est donc habité ?

— Tu connais le propriétaire de ce château ?

— Je le connais, c'est-à-dire je le connaissais.

— Il a cessé d'habiter son château ?

— Oui.

— Mais il paraît qu'il y est rentré.

— Ce n'est pas supposable.

— Pourquoi cela ?

— Parce que voilà bientôt deux ans qu'il s'est

fixé au Père-Lachaise et que je ne crois pas qu'il songe à déménager de sitôt.

— Il est mort ?

— Comme tu le dis. Les héritiers ont sans doute vendu la propriété. Mais que nous importe ? Revenons un peu à tes affaires. Nous disons...

— Ou donc est l'entrée principale ?

— L'entrée de quoi ?

— Du château.

— Ce château l'intéresse donc bien ?

— Moi ! du tout.

— Mais revenons à nos moutons, berger. Le petit père Camuset est tout à fait dépisté ; il te croit parti pour Cuba rejoindre l'oncle d'Amérique, et, entre nous, c'est ce que tu aurais de mieux à faire.

— Je ne demande pas mieux, mais...

— Ton passage ? Que cela ne t'inquiète pas, j'y pourvois. Je me suis déjà mis en quête d'un navire, mais ni au Havre ni à Bordeaux je n'ai trouvé ton affaire ; ainsi, mon pauvre bonhomme, te voilà encore prisonnier ici pour quelque temps.

— Très-bien !

— A la bonne heure, tu prends philosophiquement ton parti.

— Qu'y puis-je ?

— Oh ! rien, mais c'est égal, je craignais ne pas te trouver aussi résigné.

Louis poussa un soupir pour rentrer dans son rôle.

— Bah ! nargue les chagrins. Vaux-tu un cigare ? A propos, nous déjeunerons ensemble. Sauval a mes ordres.

— Merci, je me sens mal à l'aise et je suis en disposition de rester couché.

— Pauvre garçon ! c'est l'ennui. Quelle belle occasion tu as là de travailler ! Ainsi tu me chasses ?

— Vrai, je ne suis pas bien.

— Veux-tu que je t'envoie un médecin ? Le pays en fournit absolument comme des frites.

— Merci, je vais dormir un peu.

— Au revoir donc, tu ne me reverras qu'avec un passeport bien en règle, ton passage arrêté sur la première chaloupe que je pourrai trouver ; après quoi, vogue la galère, cingle vers l'Amérique et prépare une scène pathétique pour te précipiter dans les bras d'un millionnaire ; l'est-il ? il doit l'être ! au revoir !

Sur ces mots, le joyeux Edmond sortit en jouant un air de bravoure.

Il n'était pas encore au bas de l'escalier que Cahuzac, avec toute sorte d'efforts, était parvenu à tirer ses deux jambes de son lit. Heureusement pour lui, ce qu'il avait craint d'abord être une entorse n'était qu'une foulure sans conséquence, et il put se traîner jusqu'à un fauteuil près de la fenêtre de sa chambre à coucher.

A peine y fut-il installé qu'il poussa un ori dé

joie. Cette fenêtre, par laquelle il n'était pas encore venu à la pensée de Cahuzac de regarder, donnait en plein sur la façade du château. A l'aide d'une excellente louvette de spectacle qu'il trouva flânant sur un meuble, il put suivre tous les mouvements des habitants du château, dont cependant une distance de plus de cinq cents mètres le séparait.

Le premier résultat de son examen ne lui fut pas favorable. Il venait de voir la belle Céleste en déshabillé du matin, se promenant devant la façade de l'hôtel au bras d'un homme. Il est vrai que cet homme était vêtu d'une douillette de soie puce et coiffé d'un bonnet de soie noire, ce qui n'annonçait pas des intentions bien conquérantes. Cependant, Cahuzac se sentit un peu troublé à cette vue.

La cloche du déjeuner sonna, la douillette puce disparut avec Céleste à son bras, et pendant le reste de la journée, sœur Anne ne vit rien venir. Deux jours, trois jours se passèrent ainsi. Cependant vous pensez bien que les choses ne pouvaient pas en rester là. Cette larme qui était tombée des yeux de Cahuzac, il faut bien dire qu'elle avait été recueillie dans le cœur de Céleste, malgré la précipitation de sa fuite.

Rien d'aussi communicatif qu'un sentiment sincère et profond. Voilà une chaste enfant, une vierge immaculée. Jusque-là elle avait vécu heu-

cinet, « qui n'a pas su donner satisfaction à l'opinion publique, en lui offrant, à la place des décrets inexécutés, d'autres gages contre le cléricalisme; et la Chambre, dit M. Brisson, accueillera fort mal l'évolution de M. de Freycinet.

Le Temps prétend que le ministre de l'intérieur a reçu jusqu'à présent soixante déclarations dont la forme est absolument semblable à celle de la déclaration publiée par la Guienne, et que nos lecteurs connaissent.

Les Oblats et les Trappistes sont les seules congrégations d'hommes qui aient envoyé cette déclaration. Toutes les autres déclarations proviennent de congrégations de femmes.

La Gazette de Cologne, après avoir constaté en termes pompeux que l'anniversaire de Sedan a été célébré cette année en Allemagne avec un enthousiasme particulier, ajoute que ce jour-là tous les regards en Allemagne se sont tournés vers les provinces conquises en 1870.

« Hélas ! ajoute la feuille allemande, personne ne peut se le dissimuler, les espérances qu'on attachait il y a un an, à l'administration du feld-maréchal Manteuffel, ont échoué. Et même on a perdu en un an, au point de vue de la germanisation, ce qu'on avait gagné péniblement en huit ans, et il faudra un temps bien long pour réparer les fautes commises.

« Tous les fonctionnaires allemands en Alsace-Lorraine, se sentant mis au ban par une population hostile et en même temps abandonnés par leur gouvernement, ne demandent qu'à rentrer en Allemagne. Même les instituteurs allemands désirent quitter l'Alsace-Lorraine afin que leurs enfants soient élevés dans des écoles vraiment allemandes. »

La Gazette de Cologne continue sur le même ton éploré ces doléances au sujet des avances que M. de Manteuffel fait au parti de la protestation; elle n'en augure rien de bon.

Observons, pour notre part, que le gouvernement allemand n'a eu recours aux moyens de douceur que lorsque la rigueur et la dictature eurent échoué; si donc il ne réussit pas mieux dans la voie qu'il suit aujourd'hui, c'est que l'antipathie des Alsaciens-Lorrains pour la domination allemande est invincible.

#### ATTENTAT CONTRE L'EMPEREUR DE RUSSIE.

L'Intransigeant versait dernièrement des larmes de crocodile sur l'insuccès de l'attentat de Moscou. « Dans cette affaire, écrivait-il avec une émotion que partageront toutes les âmes sensibles, dans cette affaire, mes prévisions ont été cruellement déjouées. » Hélas ! les amis de l'Intransigeant ont encore aujourd'hui à déplorer un cruel échec : le

reuse, tranquille et calme entre son père et une vieille Espagnole, — sa dame de compagnie, — encore plus âgée que son père. Cette vie lui semble si facile, qu'elle la prend pour le bonheur. Elle est venue en France, — nous dirons plus tard comment, — uniquement pour épouser un homme qu'elle n'a jamais vu. Jusqu'ici elle a trouvé la chose parfaitement simple.

Mais voilà qu'en cet instant, je ne sais quel trouble vient agiter son cœur; la larme de Cahuzac soudain lui ouvre des horizons inconnus. Toutes sortes d'objections dont elle ne se serait jamais avisé se dressent dans son esprit au mariage projeté, pendant qu'elle regagne l'hôtel à la hâte.

Céleste, ce soir-là, se retira de bonne heure, prétextant un violent mal de tête, — son premier mensonge. Quand elle fut seule dans sa chambre, elle tomba à genoux devant son prie-Dieu, suppliant, en vraie croyante, notre Père à tous de lui venir en aide dans ce trouble de son cœur.

Le lendemain, Céleste n'alla point se promener sous l'allée de tilleuls. Nous n'osons affirmer qu'elle ne pensa point à Cahuzac.

Quant à Cahuzac, vous allez peut-être trouver que c'était un singulier garçon, mais vous serez forcé de convenir que c'était une honnête et loyale nature. Après s'être livré pendant quelques jours les combats les plus violents, les yeux fixés sur le

czar vient encore de se permettre une fois de désillusionner les meurtriers : il est arrivé sain et sauf à Livadia, échappant à des dangers que nous raconte ainsi le Daily News :

« On a découvert deux mines préparées sur la ligne qui devait servir d'itinéraire à l'empereur dans son voyage à Livadia. L'une d'elles se trouve sur la voie du chemin de fer, dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw, et l'autre dans le gouvernement de la Tauride, à une distance de 116 verstes du chemin de Simferopol. Elles étaient chargées de trois pouds de dynamite en deux caisses d'égale contenance et amorcées avec un fil électrique, mais auquel il n'y avait pas de batterie attachée. »

Le Daily Chronicle signale un troisième péril :

« Une mine a été découverte près du chemin de fer de Moscou à Kursk, et tout contre la station de Moscou; on suppose que cette mine était destinée à faire sauter un train. »

Un journal de Moscou rapporte ainsi les circonstances de cette découverte :

« Il y a une quinzaine de jours, un officier de police, entrant dans une petite maison située dans le voisinage du railway, y trouva les habitants occupés à des fouilles. Interrogés sur ce qu'il faisaient, ils répondirent qu'ils creusaient une cave.

« L'officier de police ayant fait son rapport, retourna à la même maison qui était désertée.

« L'examen des travaux qui y avaient été faits fit découvrir un commencement de tunnel dans la direction du chemin de fer. »

Grâce à Dieu, la vigilance très-active du comte Mélikoff a épargné à l'empire russe la honte de ces nouveaux attentats. Les précautions qui avaient été prises et qu'énumère le correspondant du Daily Telegraph dépassent tout ce qu'on pourrait imaginer :

« Les 400 milles de Saint-Petersbourg à Moscou étaient garnis d'une armée de soldats, de gendarmes, de paysans et d'agents de police. Postés à 120 yards les uns des autres, ces hommes avaient reçu l'ordre de tenir toute la nuit des feux allumés, pour garder la voie, un gourdin à la main et le placard officiel certifiant leur identité sur la poitrine; le nombre des soldats placés en sentinelle n'a pu être moindre de dix par mille.

« A cela, il faut ajouter la police et les gendarmes de toutes les villes du parcours, mis en campagne pour l'occasion, et on arrivera à un chiffre minimum de 4,000 hommes postés le long de la voie de Saint-Petersbourg à Simphéropol. »

Ce luxe de précautions nécessaires atteste que les fureurs nihilistes sont demeurées bien vivaces au sein de l'immense empire, et que le travail de désorganisation sociale s'y poursuit avec une rage diabolique. Nous espérons que les auteurs de ces nouvelles tentatives criminelles seront vigoureusement poursuivis par l'énergie générale Mélikoff, auquel la Russie a dû de respirer en repos ces derniers mois.

#### Etranger.

ALLEMAGNE. — Deux faits importants occupent en Autriche l'attention publique et sont vivement commentés par les politiques. La Presse de Vienne les rattache l'un à l'autre, et les considère comme le double symptôme d'une conflagration prochaine.

Le ministre austro-hongrois, baron de Haymerlé, revenant des eaux de Norderney,

château où se trouvait celle qui venait de faire dans sa vie une brèche qu'il sentait devoir rester éternellement ouverte, Cahuzac prit tout à coup le parti le plus inattendu. Il résolut de s'éloigner, quelque risque qu'il pût courir de la part du terrible usurier son créancier; il voulait à tout prix échapper aux effets envahissants de ce voisinage qui venait de bouleverser son cœur.

Cependant, avant de partir, il voulut revoir de près, une fois encore, non-seulement Céleste, mais ce parc où elle lui était apparue dans toute la splendeur de sa beauté, le boulingrin dont son petit pied avait foulé le gazon, cet arbre contre lequel elle s'était appuyée; enfin, il voulait respirer un air qui devait, pensait-il avec la poétique superstition de la jeunesse, avoir conservé quelque parfum de la douce haleine de la jeune fille.

Voilà pourquoi, la veille du jour où il devait, d'après ses projets, abandonner le petit appartement de son ami Edmond, Cahuzac, en s'aidant cette fois d'une couverture qu'il attachait à la barre d'appui de la fenêtre, descendit dans le parc.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

s'est arrêté quelques heures à Friederichsruh, en Lauenbourg, où réside actuellement le prince de Bismark. L'entrevue de ces deux hommes d'Etat annoncerait, s'il faut en croire la Presse, l'approche d'un grand orage européen contre les menaces duquel ont voulu s'assurer à l'avance, par des mesures concertées, les représentants des deux empires.

Quelque exagérées que puissent être ces rumeurs belliqueuses, toutes forcées que paraissent les conséquences supposées d'une rencontre politique, colorée sous un plausible prétexte de villégiature et de courtoisie, nous savons cependant que M. de Bismark n'occupe pas précisément ses loisirs à nous recruter des amis, nous savons que sa vieille haine inassouvie s'inquiète et s'émue de forfanteries ridicules que nos inconsidérés gouvernants puisent au fond de leurs verres de punch, à Cherbourg, ou ailleurs.

Entre cette entrevue, dont nous ne nions assurément pas le caractère, et le fait du voyage souverain dans les provinces polonaises, nous ne voyons pas un lien précis, un rapport direct. La Presse de Vienne, seule, attribue à cette marche triomphale d'un prince bien-aimé au milieu de ses sujets enthousiastes un caractère menaçant pour la paix de l'Europe. Les autres journaux de la monarchie, au contraire, s'accordent pour applaudir pacifiquement à cette manifestation tout intérieure, qui resserre, il est vrai, l'accord des peuples divers, unis sous le sceptre des Habsbourg, mais reste un acte national et intime, dont la Russie même ne saurait prendre ombrage.

Depuis dix-sept ans, ces provinces fidèles et affectionnées n'avaient pas vu leur chef, ce prince qu'a rendu respectable à toutes les races de son empire son impartialité rigoureuse dans les questions de rivalités intérieures, et qu'en même temps ses bienfaits ont fait aimer de tous. Aussi leur accueil a-t-il surpassé toutes les prévisions. Les dépêches que nous avons reçues nous ont apporté l'écho des démonstrations magnifiques par lesquelles les sujets polonais de l'empire ont témoigné de leur affection pour la maison d'Autriche.

Ce serait une idée par trop moderne que de considérer la guerre comme la conséquence naturelle et fatale des démonstrations affectueuses prodiguées au souverain. En témoignant son amour et son dévouement à la dynastie, en se félicitant de vivre, prospère, et respecté dans sa foi, sous le règne d'un prince catholique, la Pologne autrichienne n'a poussé contre personne le cri de guerre; et, de son côté, son prince n'est pas venu, croyons-nous, lui demander son sang.

SUISSE. — On écrit de Berne :

« Il résulte des communications de divers organes de la presse, notamment d'un journal socialiste, que le congrès de Widen, organisé et préparé depuis longtemps par les chefs socialistes allemands, a produit un certain effet en Allemagne. Tout avait été tenu secret, c'est à Winterthur qu'on s'est réuni.

« On comptait environ 60 Allemands, des Suisses, des Autrichiens, des Français et des Belges. Un rapport a été lu à l'assemblée; il contient des données intéressantes en ce qui concerne le mouvement socialiste, qui ne s'est pas ralenti en Allemagne malgré les lois rigoureuses décrétées contre le socialisme.

« Le congrès a siégé pendant quatre jours; il a décidé de fixer à son programme la continuation de la lutte par tous les moyens, y compris ceux qui sont illégaux, puisque l'autorité a mis les socialistes allemands hors la loi. Les décisions du congrès de Gotha ont été révisées et soumises à un nouveau vote presque unanime. Il a été pris des décisions relatives aux élections de 1884, à la presse, à la propagande socialiste, aux rapports avec l'étranger.

« Des télégrammes de Londres, Paris, Milan, Bruxelles, La Haye et d'un grand nombre d'autres villes ont été lus à l'assistance. Le congrès s'est terminé sans avoir été en rien gêné par les autorités thurgoviennes qui, du reste, ont ignoré son existence. Presque tous les chefs socialistes allemands y ont pris part. »

ANGLETERRE. — On télégraphie de Londres, 7 septembre, qu'une crise ministérielle est imminente. La reine a signifié à M. Gladstone qu'il « est du devoir de M. Forster de se retirer après les paroles blessantes

qu'il vient de prononcer envers la Chambre des lords. »

Si M. Forster se retire, sir Charles Dilke et M. Chamberlain en feront autant, ne sevrées contre les populations ouvrières de la Chambre des lords.

Le nouveau cri de ralliement des radicaux est : La révision de la Constitution. Dans les grands centres manufacturiers, les agents des chefs du radicalisme organisent un redoutable mouvement dans tous les comités.

#### Chronique militaire.

MM. les généraux Michel, pour la cavalerie, et Stéphani, pour la gendarmerie, ont été désignés cette année pour passer l'inspection dans le 41<sup>e</sup> corps d'armée. Ils sont en ce moment à Nantes. L'inspection de la cavalerie durera bien toute la semaine et lundi les troupes partiront pour les grandes manœuvres.

Les militaires de toutes armes libérables du service actif d'ici au 30 juin 1884 inclusivement et actuellement présents dans les corps, seront envoyés en congé jusqu'à l'époque de leur passage dans la réserve.

Cet envoi en congé s'effectuera du 15 septembre au 4<sup>e</sup> octobre, au fur et à mesure de l'achèvement des manœuvres dans chaque corps d'armée de l'intérieur.

Il aura lieu le 12 octobre pour les corps de troupes de l'Algérie.

Les militaires de l'arme de l'artillerie seront envoyés en congé après la fin des écoles à feu et le 20 octobre au plus tard.

On expérimente en ce moment, dans le 41<sup>e</sup> corps d'armée, un nouveau système de lit pour les troupes. Voici la description qu'en donne l'Avenir militaire :

« Le cadre est en fer et le fond armé d'une toile solide, supportant le matelas et supprimant la paille et les trois planches de l'ancien châlit.

« Le cadre est supporté par quatre pieds comme l'ancienne couchette; mais il est mobile et s'articule avec le montant de la tête. Le soldat peut ainsi le relever pour l'appuyer contre un mur.

« Le corps du lit ayant été ainsi redressé, une plaque en fer adaptée au support de la tête un peu au-dessous de la charnière se relève pour former siège. L'homme peut s'y asseoir commodément et appuyer son dos contre la toile de son lit.

« Enfin une tablette, en fer également, s'adapte sur l'un des côtés du cadre pour servir de table.

« Avec ce système, ajoute l'Avenir, les locaux deviennent disponibles pour certaines conférences, et le soldat se trouve pourvu d'une table pour écrire et manger, d'un siège pour s'asseoir. »

Le ministre de la guerre vient de renouveler les recommandations relatives aux mesures d'hygiène et de propreté qui doivent être prises dans les bâtiments militaires. On devra renouveler, un peu avant l'arrivée au corps des jeunes soldats, le blanchissage partout où cela sera jugé nécessaire. Quand ces mesures n'auront pas donné un résultat satisfaisant, on les complètera en brûlant dans les locaux à assainir une quantité de soufre suffisante pour que l'acide produit détruise les miasmes qui s'y trouveraient répandus. Cette fumigation se fera à raison de 400 grammes de soufre au maximum par mètre cube de la capacité de chaque pièce, surtout quand il y aura lieu de craindre une maladie contagieuse ou une infection de nature quelconque.

Le ministre de la guerre a prescrit de faire cesser la fabrication du soulier et des guêtres en usage dans l'armée; mais, avant de prononcer l'adoption d'un nouveau type de chaussures, il a décidé qu'il serait procédé à un essai comparatif et décisif entre les deux modèles ci-après :

1<sup>o</sup> Le brodequin lacé, expérimenté par tous les corps de troupes à pied en 1879;

2<sup>o</sup> Le soulier napolitain.

Les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> corps d'armée, qui exécutent de grandes manœuvres, seront chargés de faire cet essai.

Dans les expériences antérieures, le brodequin lacé sur le côté n'a pas été mis en parallèle avec le soulier napolitain lacé sur le devant; il n'a été, en réalité, comparé

qu'au soulier actuel, condamné à la presque unanimité des suffrages.  
L'essai actuel a pour but de comparer les deux types : brodequin lacé et soulier napolitain.  
Cette expérimentation donnera lieu dans chaque corps de troupes à l'établissement d'un rapport qui devra parvenir au ministre, avec l'avis des généraux, à la date du 15 novembre prochain au plus tard.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

SARAH BERNHARDT A NANTES.

Nous extrayons les lignes suivantes du compte rendu que le *Phare* a consacré à la représentation d'*Adrienne Lecouvreur* :

« Nous aurions voulu réserver toute l'expression de nos sentiments d'admiration pour le cinquième acte d'*Adrienne Lecouvreur*. Il est impossible de rendre d'une façon plus déchirante, plus humaine, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'agonie affreuse de la malheureuse femme empoisonnée par un bouquet de sa rivale, au moment même où elle renait à l'amour, plus sûre que jamais de celui de Maurice de Saxe qui lui offre son nom et la couronne de Courlande.

« Le désespoir de la pauvre comédienne qui voudrait vivre pour jouir de ce bonheur inespéré, la grande artiste se regrettant elle-même, *qualis artifex pereo*, le réalisme affreux de ses souffrances physiques, les cris et les larmes de la gazelle mourante, tout cela est exprimé avec un art et en même temps avec une sincérité qui arracheraient des larmes à un tigre.

« Nous n'avons pas essayé un instant de comparer M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt à M<sup>lle</sup> Rachel, pour qui avait été composé le rôle d'*Adrienne*; celle-ci pouvait y mourir autrement, mais nous doutons qu'elle ait atteint des sommets plus tragiques. Si nous devons même nous en rapporter à quelqu'un qui a connu et suivi Rachel de très-près, Rachel y mourait en reine de tragédie, avec une noblesse et une grandeur tout épiques. M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt meurt en femme, et son dernier regret comme son dernier sanglot sont pour celui qu'elle aime. Nous avouons, en toute sincérité, que nous aimons mieux cette dernière interprétation.

« Parmi les artistes qui accompagnent M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, il convient de rendre justice à M<sup>me</sup> Fromentin d'abord, dans le rôle de la princesse de Bouillon, et à l'artiste chargé du rôle de *Michonnet*, M. Courcelle, qui a montré beaucoup de naturel, de rondeur et de naïveté et qui s'est fait souvent applaudir.

« Nous nous apercevons que tout entier à l'analyse du talent de l'éminente actrice, nous n'avons pas dit un mot de son succès. Pouva-t-il en être autrement? Applaudissements frénétiques, rappels, couronnes, bouquets, elle a eu l'accueil réservé aux triomphateurs et l'enthousiasme n'en sera pas en arrière de celui qui l'attend dans des milieux plus méridionaux. »

**Assemblée et Foire de Brain.** — Le Maire de la commune de Brain-sur-Allonnes donne avis que l'Assemblée et la Foire dites de Saint-Maurille auront lieu le dimanche 18 et le lundi 19 septembre, présent mois.

**Tigné.** — Lundi, vers 11 heures, le feu s'est déclaré au village de Grouas, commune de Tigné, canton de Vihiers, au domicile du sieur Coutant, cultivateur. Les époux Coutant étaient à travailler au loin dans les champs, et c'est à midi, en rentrant pour le dîner, qu'ils ont trouvé leur habitation en feu. Leurs voisins étaient accourus et s'étaient déjà rendus maîtres du feu.

La charpente, le plancher et du bois de menuiserie dans le grenier ont été brûlés entièrement. La perte s'élève à 4,500 fr. environ, couverte par une assurance.

Tout porte à croire que ce sinistre est dû à l'imprudence des époux Coutant qui avaient porté la veille, dans leur grenier, des cendres mal éteintes.

### L'ACCIDENT DE RIGNY.

Une famille de cinq personnes habitait, à Rigny (arrondissement de Chinon), une cave creusée dans le roc.

La voûte de cette habitation souterraine n'avait aucun soutien et on remarquait, en

tre les rochers qui la composaient, de nombreuses et larges fentes.

Pendant la nuit du 3 au 4 de ce mois, vers 3 heures 1/2, et alors que tout le monde dormait, un craquement se fit entendre; un bloc de pierre long de plus de deux mètres et pesant 2,000 kilogrammes environ se détacha de la voûte et tomba sur le lit où reposaient un jeune garçon de 13 ans, nommé Auguste Branchery, et Annette Favreau, veuve Deschamps, âgée de 65 ans.

Aux cris de cette dernière, les autres habitants de la cave se levèrent en toute hâte, et appelèrent les voisins.

Après beaucoup d'efforts on parvint à détourner l'énorme bloc tombé sur le lit, et à dégager le jeune Branchery et la veuve Deschamps.

Branchery avait le crâne entr'ouvert; la mort avait été instantanée. Quant à la veuve Deschamps, elle avait une jambe fracturée. On la transporta immédiatement à l'hospice de Chinon. (*Journal d'Indre-et-Loire.*)

### TOURS.

#### Incendie des ateliers du Chemin de fer de l'Etat.

Dans la nuit de lundi à mardi, les habitants de notre ville, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, ont été éveillés par le son des tambours battant la générale. A ce sujet nous ferons remarquer l'heureuse et utile innovation qui a été introduite dans le service des tambours des pompiers, chargés de donner l'alarme.

Jusqu'ici, en pareil cas, la plupart des habitants qui voulaient porter secours ne savaient de quel côté se diriger. Avant de se rendre sur le lieu du sinistre, ils étaient obligés de prendre des informations çà et là, informations qui n'étaient pas toujours exactes et entraînaient une certaine perte de temps.

Maintenant, le tambour chargé de parcourir les rues en battant la générale indique le lieu où l'incendie s'est déclaré. C'est ainsi que, dans la nuit de lundi, nous avons entendu le tambour crier d'une voix claire et qui était parfaitement entendue de tous : « Le feu est aux ateliers du Chemin de fer de l'Etat. »

Cet incendie s'était déclaré dans l'un des ateliers du chemin de fer de la Vendée, atelier consacré à l'ajustage et aux réparations.

Les ouvriers y avaient travaillé jusqu'à minuit 10 minutes.

A minuit 25, l'employé chargé de faire les rondes de nuit dans les divers ateliers n'avait rien remarqué. Mais, quelques instants après, étant revenu sur ses pas pour inspecter un autre point, il aperçut une flamme très-vive près d'une cheminée et sur les charpentes de l'atelier d'ajustage.

Le feu prit, en un clin d'œil, un développement rapide attribué à la rencontre des divers tuyaux du gaz destiné à éclairer l'établissement. Ces tubes fondaient de toutes parts, et le gaz qui s'échappait donnait, de seconde en seconde, une nouvelle intensité à l'incendie.

En quelques minutes, tout l'atelier, occupant un espace de 30 mètres carrés, devint un immense brasier d'où jaillissaient des torrents de fumée, de flammes et d'étincelles.

Des secours arrivèrent de toutes parts. Des chaînes furent formées à la hâte; huit à dix pompes, mises en mouvement, déversèrent de grandes quantités d'eau sur tous les points de l'atelier embrasé. En même temps, d'intelligentes mesures étaient prises pour empêcher le sinistre de gagner l'atelier de forge et de chaudronnage contigu au bâtiment où l'incendie avait pris naissance.

Ces mesures reçurent leur exécution sans donner lieu à aucun accident.

Quelques hommes ont, dans un moment où ils exécutaient une manœuvre, couru un assez grand danger. Des pièces de bois enflammées et des pierres qu'elles entraînaient avec elles sont tombées d'un pignon et ont failli atteindre ces braves ouvriers.

L'atelier d'ajustage a été entièrement consumé. Il ne reste que les murs, qui ont même perdu, sous l'action des flammes, toute leur solidité. Mais on a réussi à préserver tous les bâtiments voisins. Sans le zèle et le dévouement des travailleurs, on aurait eu à déplorer un immense désastre. Les flammes auraient pu se communiquer à d'autres ateliers, notamment à celui des forges et du chaudronnage, et à un magasin où il y avait une certaine quantité de pétrole et

d'huile, ainsi que des pièces de rechange d'une grande valeur; et, enfin, à un autre bâtiment où se trouvaient plusieurs centaines de wagons les uns neufs, les autres récemment réparés et repeints.

A trois heures, on était complètement maître du feu.

Les pertes occasionnées par ce sinistre sont évaluées de 150 à 160,000 fr. Elles sont couvertes par une assurance.

Les pompiers de Tours ont montré comme toujours une énergie et un dévouement des plus louables. Les pompiers de Saint-Symphorien se sont également rendus, au premier avis, sur le lieu du sinistre et ont rivalisé d'ardeur avec leurs confrères de Tours.

Ajoutons que les pompiers ont été parfaitement secondés par les employés des chemins de fer d'Orléans et de l'Etat et par une foule de citoyens accourus de tous les points de la ville.

### PARTHENAY.

Mercredi, un déplorable accident est arrivé à l'hôtel du Lion-d'Or, à Parthenay. M. Lejeune, maître de l'hôtel, était en train de soigner les chevaux de ses clients, lorsqu'il reçut de l'un d'eux un coup de pied, qui l'étendit raide mort.

### RENNES.

**L'orage de lundi soir.** — Un violent orage a éclaté sur Rennes lundi soir, vers 6 heures 1/2, et a occasionné de graves dommages sur différents points de la ville. Le nombre des vitres cassées par la grêle est incalculable. Beaucoup de grêlons avaient la grosseur d'un œuf de poule; on en a même mesuré un qui avait 21 centimètres de circonférence et qui était tout hérissé de pointes de glace; certains pesaient jusqu'à 700 grammes. Les serres, les vérandas, les ateliers couverts en vitres ont énormément souffert de cet ouragan de pluie et de grêle. Les éclairs se succédaient avec une rapidité effrayante; par moments, la ville semblait être en feu. Pendant près d'une heure, le tonnerre a grondé sans interruption.

On nous a assuré, dit le *Journal de Rennes*, que la foudre est tombée à la Vieuxville, près Saint-Foix, sur un batteur en travail et l'a pulvérisé; personne, heureusement, n'aurait été atteint. On parle de trois artilleurs qui auraient été renversés et comme foudroyés, sur la route de Nantes. On dit aussi qu'une femme a été assez grièvement blessée à la tête par la chute d'un grêlon. Les ateliers de MM. Oberthur auraient énormément souffert; on parle de quatre mille vitres brisées. Il en est de même pour les serres du Jardin-des-Plantes et pour la marquise de la gare, la halle au poisson et l'Hôtel-de-Ville.

Les environs de Rennes ont été également fort éprouvés par la violence de l'orage.

La Cour de Rennes vient de confirmer le jugement du tribunal de Quimper, qui a condamné M. Le Guay, préfet du Finistère, à 100 fr. d'amende pour avoir essayé de récusier M. Cropp, juge au même tribunal, dans l'affaire des Pères Jésuites.

Le théâtre de l'Odéon, dont l'ouverture doit avoir lieu ces jours-ci, reprendra prochainement la *Charlotte Corday*, de Ponsard. D'après les feuilles parisiennes, c'est M<sup>lle</sup> Tessandier (la remarquable comédienne applaudie à Saumur au moment des courses) qui jouera le rôle de Charlotte Corday, créé par M<sup>me</sup> Judith à la Comédie-Française. M. Dumaine, engagé spécialement, jouera Danton; M. Clément Just jouera Marat.

**Paris-Magazine**, telle est le titre d'une nouvelle publication littéraire, scientifique, artistique, musicale, etc., qui va paraître à partir du 16 septembre, avec le concours de plusieurs écrivains de haute notoriété dans la presse de Paris et de l'étranger.

### Faits divers.

**Exécution de Menesclou.** — Menesclou, l'assassin de la petite Deu, a payé avant-hier matin sa dette à la justice des hommes. Nous n'avons pas besoin de revenir sur le crime commis par Menesclou: on se rappelle que ce misérable attira dans sa chambre une

petite fille de quatre ans, lui fit subir les derniers outrages, et, pour cacher son crime, l'étrangla et découpa son corps en trente-huit morceaux.

Le dompteur Pezon donne en ce moment des représentations à Dax, dans les Landes. Il y a quelques jours, le dompteur allait pénétrer dans la cage des fauves, lorsque la plus jeune des lionnes s'est enfoncée. La salle, qui était bondée de public, se vida en un clin d'œil. La lionne parcourut les rues du quartier au milieu d'une indescriptible émotion. Cependant, quelques courageux citoyens organisèrent une battue et poursuivirent l'animal qui finit par s'engager dans un corridor devant lequel on fit avancer la cage où l'on avait eu soin de mettre un morceau de viande. La lionne rentra d'elle-même dans sa prison.

La naïveté se fait rare dans ce monde; en voici cependant encore un bon trait:

Naguère un mendiant vagabond, condamné à quelques semaines de prison par le tribunal correctionnel de Mayence, se déclara fort mécontent de la sentence et annonça au président qu'il allait en appeler.

« Cela vous fera pas mal de frais, dit le magistrat; il vous faudra payer un avocat et vous ne me semblez pas être en fonds.

« Oh! répondit le *quidam*, laissez-moi seulement aller mendier pendant huit jours, et je pourrai m'offrir l'avocat le plus en renom du barreau. »

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'**HYPOTHEQUE FONCIERE** vient de transporter ses services dans un vaste hôtel situé 18, rue de Châteaudun, à Paris.

Les opérations de cette Société ont pris un rapide développement. Ses Bons hypothécaires sont recherchés avec empressement par les capitaux disponibles; signés de l'emprunteur, ils ont pour gage direct l'immeuble hypothécaire; ils constituent donc un véritable placement hypothécaire rapportant 5 0/0 nets.

Les actions de l'**HYPOTHEQUE FONCIERE** sont de plus en plus recherchées et leur marché s'élargit de jour en jour.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 septembre.

La Bourse a été aujourd'hui plus mouvementée qu'on ne pouvait s'y attendre. Sur des nouvelles venues d'Allemagne, on semble croire à un prochain renchérissement de l'argent. On est allé jusqu'à dire que la Banque de France, voulant arrêter des sorties d'or trop nombreuses, prendrait probablement dès demain des mesures définitives. Notre 5 0/0 après s'être inscrit à 120.70 vend à 120.57 1/2. On cote 87.20 sur l'Italien sans changement. Le Florin d'Autriche est à 77.75 après 78.10.

Le marché du comptant est très-animé sur nos valeurs françaises. Il y a eu pendant tous ces derniers jours des demandes suivies en obligations 3 0/0 de la Banque hypothécaire. Ces titres vont donner lieu à un nouveau tirage après-demain vendredi, le 10.

Les Bons privilégiés de l'Assurance financière sont aussi fort recherchés. Les acheteurs aux cours actuels font une excellente opération.

Notons maintenant quelques-unes des principales différences de la journée. Le Crédit mobilier ouvre à 655 et ferme à 647.50. L'action de jouissance du Crédit mobilier espagnol qui faisait encore hier 635 n'est plus qu'à 620. Ce mouvement de réaction se développera sans aucun doute. Les détenteurs ont donc intérêt à vendre. La Banque parisienne est très-lourde. Les arbitrages continuent au détriment de la Rente foncière parisienne et au profit des actions de la Société des Immeubles de Paris. A cet échange on gagne 100 fr. par titre.

La Banque hypothécaire est très-ferme à 647.50. Une impulsion très-remarquable se produit sur la Société générale française de Crédit. On se tient aux environs et au-dessus de 730. Il faut voir dans un très-prochain avenir une hausse importante sur ces titres. La Banque d'escompte fait 847.50 et 850.

L'action des chemins de fer du Nord est à 1,662.50. La hausse continue, comme nous l'avions prévu, sur l'action de Lyon. On est à 1,455.

Nous signalons à l'attention de tous les capitalistes, la *Gazette de la Banque*, journal financier hebdomadaire.

Ce journal, très-apprécié et lu avec grand intérêt par ses abonnés, doit son succès aux renseignements inédits qu'il renferme, à la justesse de ses appréciations et à ses conseils exempts de toute partialité. — En outre, il publie chaque jeudi une causerie des plus intéressantes sur les questions financières de l'ordre du jour; — une revue du *marché officiel*; — une revue de toutes les valeurs en Banque; — un tableau de titres à vendre ou à acquérir; — une revue des plus complètes des valeurs d'assurances dont le marché prend de jour en jour un développement plus important, etc., etc. — C'est donc un guide précieux, qu'il est indispensable de consulter pour placer utilement ses capitaux. Envoi gratuit pendant deux mois. Abonnement: 50 centimes par an, 57, boulevard Montparnasse, Paris.

**Institution de M<sup>lle</sup> Mathieu.**

La rentrée des élèves dans l'institution dirigée par M<sup>lle</sup> MATHIEU aura lieu le lundi 4 octobre pour les pensionnaires et le mardi 5 pour les externes. (C'est par erreur qu'une autre date avait été donnée dans un numéro précédent du journal.)

M<sup>lle</sup> MATHIEU recommencera ses cours le vendredi 8 octobre, et les continuera aux mêmes jours et aux mêmes heures que les années précédentes.

**Pensionnat de M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Cavalier.**

La rentrée des classes aura lieu le 4 octobre. Une rentrée se fera le 13 septembre pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

**Lisez le GUIDE FINANCIER**

Bulletin des opérations de Bourse adressé gratuitement pendant un an à toutes les personnes qui en font la demande.

Il donne la physionomie du marché, le cours exact des valeurs non cotées. Il est le guide indispensable de tous les porteurs de titres.

Ecrire, 19, rue Drouot, Paris.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartrès, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

**Plus d'ASTHME SUFFOCATION et TOUX**  
Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>te</sup> CLERY à Marseille.

**PLUS DE TÊTES CHAUVES!**

HAUTS RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS. — Guérison des maladies du cuir chevelu. — Arrêt immédiat de la chute des cheveux et repousse certaine à tout âge (à forfait). — AVIS AUX DAMES: Traitement spécial pour la croissance et la conservation de leur chevelure, même à la suite de couches. — On envoie gratis renseignements et preuves. On jugera. MALLERON, Chimiste, 85, rue de Rivoli (pr. le Louvre) PARIS.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 15 —	10 h. 30 matin.	7 40 soir.	11 h. 55 matin.	
11 25 —	1 17 soir.	4 51 —			
4 55 —	7 50 —	11 48 —		9 10 soir.	

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	9 h. 58 matin.	6 30 soir.
12 15 soir.	6 45 —	3 50 —	10 47 —	4 38 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE 1880.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	87 05	»	»	15	Crédit Foncier colonial	427 50	»	»	»	»	
3 % amortissable	89 15	»	»	05	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1405	»	»	30	»	
4 1/2 %	115 50	»	»	»	Obligations foncières 1877.	362	»	»	5	»	
5 %	120 40	»	»	10	Obligations communales 1879.	476	»	»	»	»	
Obligations du Trésor.	515	»	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %.	472	»	»	1	»	
Obligations du Trésor nouvelles	518 75	1	75	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	740	»	»	»	»	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	1	»	»	Crédit mobilier	650	»	»	2 50	»	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	»	»	»	Crédit Foncier d'Autriche.	772 50	»	»	2 50	»	
1865, 4 %	528	»	»	»	Est	788 75	»	»	1 25	»	
1869, 3 %	406	»	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée.	1445	»	»	5	»	
1871, 3 %	400	»	»	»	Midi	1070	»	»	1 15	»	
1875, 4 %	524	»	»	6	Nord	1652 50	»	»	2 50	»	
1876, 4 %	525	»	»	1	Orléans	1280	»	»	2 50	»	
Banque de France	3475	25	»	»	Ouest	860	»	»	2 50	»	
Comptoir d'escompte	965	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1374 50	»	»	12 50	»	

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	omnibus.
8 — 56 —	(s'arrête à Angers.) omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers.)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir.
4 — 44 —	omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE VEUVE RIBAUT-AYRILLON.**

Les créanciers de la faillite de la dame Hermance Ayrillon, veuve du sieur Victor Ribaut, revendeuse à Saumur, sont de nouveau prévenus, conformément à l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mardi 14 septembre 1880, à une heure du soir.

L. BONNEAU, greffier.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**LA FERME DU VAU-LANGLAIS**

Comprenant terre, vignes et landes, d'une contenance de 7 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M. RIVAUD, propriétaire, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

**MAISON DU CRÉDIT PARISIEN**

Credit à tout le monde.

Vente par abonnement, par versements de 1, 2, 3, 4, 5 francs par semaine, ou de 5, 10, 15, 25 francs par mois, selon le prix de l'objet.

Horlogerie, montres argent et or, en tous genres, pendules, candélabres, flambeaux, horloges, bijouterie, pendants d'oreilles or, bracelets, bagues — pour les chaînes et la bijouterie, mêmes articles en doublé or. — Glaces en tous genres, armes de chasse, révolvers.

Il suffit d'envoyer 2 fr. ou 5 fr. en mandat ou timbres-poste pour souscrire à l'article que l'on désire. On recevra un reçu du versement, ainsi que le catalogue et le prix de tous nos articles.

S'adresser, franco, au Directeur du Crédit Parisien, Avenue-du-Calvaire, 75, à Valence (Drôme).

NOTA. — On demande des agents d'une bonne honorabilité, pour faire l'abonnement dans toutes les communes; envoyer 2 fr. pour recevoir toutes les instructions. (358)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de treize à quatorze ans pour faire les bureaux et des courses. S'adresser au bureau du journal.

**CHOCOLAT-MENIER**  
MICHX LE VÉRITABLE BON

**VIN DE PROPRIÉTAIRE**

Garanti PUR et NATUREL

des crûs les meilleurs et les plus fins pour VINS DE TABLE.

Envois franco jusqu'à destination.

Prix très-réduits.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve HYP. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

**POMPES J. MORET & BROQUET**

USINE & BUREAUX: 121, Rue Oberkampf, PARIS

Transvalement des vins, spiritueux, huiles, bières, etc. Arrochage et parris. Seules appréciées en France et à l'Étranger. Solidité et durée.



**FER BRAVAIS**

(FER DIALYSÉ BRAVAIS)

Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.

Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées), est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents.

C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.

Dépôt Général à Paris, 13, rue Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharm.

Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique.

Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.

Dépôt à Saumur, chez MM. ERNOUL, R. FRIGNOUX, GABLIN.

**A VENDRE**

UN CHIEN DE CHASSE

Bien dressé.

S'adresser à M. Joseph SAILLAND, cultivateur, au Coudray-Maconard.

**Nouveau Parfum MELATI DE CHINE**  
MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE 1878

Essence	au MELATI
Savon	au MELATI
Eau de Toilette	au MELATI
Pommade	au MELATI
Huile	au MELATI
Poudre de Riz	au MELATI

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE LA PARFUMERIE VICTORIA  
47, Avenue de l'Opéra, Paris

Dépôt à Saumur, chez M. MACHET, 3 rue de la Cour.

(337)

**En vente chez tous les libraires**

LES ORIGINES DE L'ACADEMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

DE L'ECOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.